

Emancipation mes raisons sont elles valable ??

Par Ines, le 14/09/2009 à 01:43

Bonjour,

Je vous sollicite aujourd'hui car j'ai une question au sujet de l'emancipation.

Je vais bientot avoir 16 ans et je souhaiterais me faire emancipé mais je ne sait pas si mes raisons serons valable auprés d'un tribunal.

J'ai eu quelques petits soucis avec la justice notament pour absenteisme scolaire je suis aujourd'hui suivie par un educateur sous demande du procureure de la republique ma maman risque d'voir de serieux probleme c'est pour cela que je souhaiterais vraiment me faire émanciper car à partir de la je serais reponsable de mes actes devant la loie. Ma maman est une femme admirable et formidable, j'ai des petites soeurs deriere moi et je ne peut pas laisser ma mere tout prendre a ma place car malgré le fait que je soit encore mineure j'ai totalement conscience de se que je fait et ce n'est en auccun cas la faute de ma maman. Merci d'avance pour vos reponses.

Cordialement.